



## Budget 2004

### Gel des taxes foncières

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Le 25 novembre dernier, la Ville de Longueuil adoptait pour l'année 2004 un budget qui vise à préserver l'équité et à conserver les acquis de notre arrondissement tout en assurant la continuité de nos saines habitudes de gestion.

Nous sommes très heureux de constater l'effort déployé par la Ville de Longueuil en faveur des arrondissements. Le budget 2004 accorde à Brossard une dotation bonifiée de 9,6 % par rapport à 2003, garantissant ainsi le maintien de la vitalité et la qualité de vie de notre arrondissement.

Répondant aux attentes et aux préoccupations des citoyens, le budget 2004 respecte la capacité de payer des contribuables. Dans cet esprit, le gel des taxes et de la tarification des services qui apparaissent au compte de taxes s'appliquera au secteur résidentiel. De plus, le paiement des taxes en quatre versements a été maintenu.

En somme, le présent budget réserve à Brossard 17 885 987 \$ pour réaliser sa mission, dont 1 790 794 \$ proviendront des revenus tirés principalement de la tarification des activités et services sous la responsabilité de l'arrondissement : bibliothèque, loisir et développement communautaire, urbanisme et travaux publics.

En 2004, votre conseil d'arrondissement s'acquittera de sa mission en poursuivant les enjeux et objectifs suivants :

- Maintenir les normes de rendement et le niveau des services actuels;
- Effectuer un suivi rigoureux quant au contrôle des coûts de l'arrondissement malgré la croissance actuelle;
- Poursuivre les programmes de consolidation et d'entretien des infrastructures;
- Assurer et maintenir un service optimal aux citoyens et aux organismes en matière de loisir, de culture et de vie communautaire.

Tout au long de l'année qui vient, les membres du conseil d'arrondissement de Brossard s'engagent à vous offrir un haut niveau de service au meilleur coût possible, en situant d'emblée le service au citoyen au cœur de leurs préoccupations et de leurs décisions, dans la continuité et le respect des acquis.

Les membres du conseil d'arrondissement se joignent à moi pour vous remercier de la confiance que vous nous témoignez et pour vous offrir à tous nos meilleurs vœux de santé, de paix, de bonheur et de prospérité pour la prochaine année.

La présidente de l'arrondissement de Brossard,

Nicole Carrier

### 10<sup>e</sup> édition du Salon des métiers d'art 2003. Un succès !



Voir le bilan de l'événement en page 3

*À l'occasion de Noël et du Nouvel An,  
les membres de votre conseil d'arrondissement  
vous offrent leurs meilleurs vœux.*

*Que la nouvelle année vous apporte santé,  
bonheur, amour et paix !*



Tous les détails du budget disponibles sur le site Internet : [longueuil.ca](http://longueuil.ca) • Voir aussi en page 3

### Séances du conseil d'arrondissement

Les prochaines séances publiques auront lieu les lundis 12 janvier et 9 février à 20 h à la salle du conseil de l'arrondissement, au 2001, boulevard de Rome.  
On peut joindre les membres du conseil d'arrondissement au 463-7031.

# Services citoyens

## BIBLIOTHÈQUE

### DVD : DU NOUVEAU SUR LES RAYONS

Petit à petit, une collection de DVD s'installe sur les rayons de la bibliothèque dans les sections des enregistrements vidéo jeunesse et adulte. Dès janvier, découvrez les histoires fascinantes qui se cachent derrière les photos du *National Geographic* avec *The Photographers*, voyagez à tire-d'aile avec *Le peuple migrateur*, revoyez les classiques de Chaplin avec *Le dictateur*, *Les temps modernes* et autres, partagez les amours de Clark Gable et Carole Lombard ou de John Lennon et Yoko Ono avec la série anglaise *Great Romances de Life*. Ce sont là quelques exemples des titres de DVD documentaires français et anglais auxquels s'ajoutent quelques classiques. Les tout-petits trouveront également des DVD à leur goût.

Les titres pourront être empruntés gratuitement pour la durée normale de prêt, soit trois semaines.

### QUAND MUSIQUE RIME AVEC TRADITION !

Le festival des disques compacts, une tradition à la bibliothèque, est de retour pour le temps des fêtes. Ainsi, jusqu'au 4 janvier 2004, le tarif de prêt pour les disques compacts (étiquette verte) sera de 1 \$ au lieu de 1,50 \$. Que ce soit pour vous mettre dans l'ambiance du temps des fêtes ou pour faire danser vos invités lors de votre réveillon du jour de l'An, vous trouverez assurément votre refrain musical préféré parmi notre collection de plus de 5 000 titres.

### LES CONTES SONT AUSSI POUR LES BÉBÉS

Lewis Carroll, l'auteur de *Alice au pays des merveilles*, a dit que les histoires étaient des cadeaux d'amour.

Désormais, les tout-petits de 18 à 24 mois ont droit eux aussi à leur cadeau d'amour puisqu'ils peuvent se faire raconter des histoires choisies juste pour eux ! En effet, la bibliothèque propose une activité d'éveil à la lecture sous forme d'une mini-heure du conte. Accueillis par la marionnette Lapinou et son panier de livres, les participants découvrent tout en douceur le plaisir des contes par le biais de chansons, de comptines et de courtes histoires. Dans les bras de l'adulte ou en pirouettes et cabrioles sur la couverture moelleuse, ces futurs lecteurs sont au rendez-vous le jeudi matin à 9 h 30 et repartent avec quelques petites histoires à se faire raconter à la maison pour prolonger le plaisir.

Pourquoi raconter des histoires à de si jeunes enfants ? Eh bien, il n'est jamais trop tôt pour mettre des livres entre les mains d'un bébé et développer son goût de la lecture. Les maisons d'édition publient de très beaux livres cartonnés, colorés et solides que les petites mains prennent plaisir à manipuler. La bibliothèque a pensé aux tout-petits en mettant à leur portée plusieurs de ces collections placées dans une étagère en forme de maison. D'ailleurs, dès la naissance, les bébés peuvent avoir leur propre carte de bibliothèque et recevoir à l'inscription un ensemble cadeau grâce au programme *Une naissance un livre*.

Pour plus de renseignements sur *Les bébés contes*, le programme *Une naissance, un livre* ou la collection de livres du secteur jeunesse : 463-7130.

### CARTE DE MEMBRE DU CENTRE D'AFFAIRES.DOC

Les entreprises de Longueuil peuvent se procurer gratuitement la carte de membre du Centre. Cette carte est émise pour une période de quatre ans et doit être validée annuellement sur présentation d'une preuve d'établissement commercial, telle qu'une facture récente émise au nom de l'entreprise. Le formulaire d'adhésion est disponible à la bibliothèque, par télécopieur (923-7042) et sur notre site Internet ([longueuil.ca](http://longueuil.ca)) en choisissant dans les liens rapides « Arrondissement Brossard », puis « Centre d'affaires.doc ».

En vous procurant une carte de membre, vous bénéficiez de toute une gamme de services dont un tarif réduit pour participer aux nouveaux ateliers du Centre et une visibilité intéressante par l'entremise de notre répertoire de membres et de la capsule *Les bons coups de Longueuil et de la Rive-Sud*, tous deux diffusés sur notre site Internet. Vous bénéficiez également d'un abonnement à notre bulletin d'information virtuel dans lequel vous pourrez diffuser de l'information sur votre entreprise.

La carte de membre donne aussi accès à nos services d'aide à la recherche, de prêt et de consultation (ouvrages de référence, revues et bases de données), ainsi qu'à notre imposant parc informatique.



## VILLE de LONGUEUIL bonjour !



### ARRONDISSEMENT DE BROSSARD

#### Mairie d'arrondissement

2001, boulevard de Rome

Renseignements généraux ..... 463-7030

Conseil d'arrondissement ..... 463-7031

Direction d'arrondissement ..... 463-7032

Service à la clientèle ..... 463-7030

Service de l'administration ..... 463-7029

Urbanisme, permis et inspection . 463-7033

Loisir et développement

communautaire ..... 463-7035

Service de la bibliothèque ..... 463-7130

7855, avenue de San-Francisco

Service des travaux publics ..... 463-7034

3800, boulevard Matte

Centre socioculturel ..... 463-7131

7905, avenue de San-Francisco

#### Autres numéros de téléphone importants

Urgences – police et incendie ..... 911

Renseignements généraux

Ville de Longueuil ..... 463-7000

Police

Renseignements généraux ..... 926-7920

Sécurité incendie

Renseignements généraux ..... 463-7036

Sécurité incendie

Division prévention ..... 463-7038

Info-taxes ..... 463-7272

Info-évaluation ..... 463-7177

Info-pesticides ..... 463-7333

## HORAIRE DES SERVICES DE L'ARRONDISSEMENT

### Bureaux de la mairie d'arrondissement

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30

### Horaire spécial pour la période des fêtes

Fermé de 16 h 30 le mardi 23 décembre à 8 h 30 le lundi 5 janvier.

### Travaux publics

Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 30.

En cas d'urgence en dehors de ces heures, composez le 926-7920.

### Horaire spécial pour la période des fêtes

Fermé du 24 au 28 décembre et du 31 décembre au 4 janvier inclusivement. En cas d'urgence durant cette période, composez le 926-7920.

### Bibliothèque

Lundi et vendredi de 13 h 30 à 21 h 30

Mardi et jeudi de 9 h 30 à 21 h 30

Mercredi : fermé

Samedi de 10 h à 17 h

Dimanche de 11 h à 17 h

### Horaire spécial pour la période des fêtes

Fermé les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1<sup>er</sup> et 2 janvier.

### Comptoir du Service du loisir et du développement communautaire

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi

de 8 h 30 à 16 h 30

Mardi de 8 h 30 à 20 h 30

Samedi de 9 h à 12 h

### Horaire spécial pour la période des fêtes

Fermé de 16 h 30 le mardi 23 décembre à 9 h le samedi 3 janvier.





# Budget 2004

Brossard  
**longueuil**

## TAUX DE TAXATION

### IMPACT SUR UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE TYPE



	2003	2004
Valeur type	126 570 \$	126 570 \$
Taux taxes foncières	1,184	1,184
Montant • Taxes foncières	1 498,59 \$	1 498,59 \$
Total des tarifs	271,00 \$	271,00 \$
Total • Compte de taxes	1 769,59 \$	1 769,59 \$

Écart 2003-2004 0 %

## RÉPARTITION BUDGÉTAIRE

	2003	2004
Services administratifs	604 615 \$	591 614 \$
Loisir, culture et vie communautaire	4 454 757 \$	4 677 756 \$
Travaux publics	10 824 627 \$	12 157 650 \$
Urbanisme et permis	390 520 \$	458 967 \$
<b>Total des dépenses pour la dotation</b>	<b>16 274 519 \$</b>	<b>17 885 987 \$</b>
<b>Autres dépenses attribuables à l'arrondissement</b>		
Avantages sociaux	1 166 975 \$	1 306 702 \$
<b>Sous-total</b>	<b>17 441 494 \$</b>	<b>19 192 689 \$</b>
Service de la dette	9 061 778 \$	10 266 527 \$
<b>Total des dépenses de l'arrondissement</b>	<b>26 503 272 \$</b>	<b>29 459 216 \$</b>
<b>Total des dépenses pour la dotation</b>	<b>16 274 519 \$</b>	<b>17 885 987 \$</b>
Moins : Revenus de l'arrondissement	1 789 512 \$	1 790 794 \$
<b>Dotation de l'arrondissement</b>	<b>14 485 007 \$</b>	<b>16 095 193 \$</b>

Tous les détails du budget disponibles sur le site Internet : [longueuil.ca](http://longueuil.ca)

## L'ANNÉE 2003 : UN BILAN POSITIF

À Brossard, l'année 2003 aura été fertile en réalisations : travaux d'infrastructure d'envergure, travaux d'aménagement dans plusieurs parcs, aménagement d'un nouveau centre communautaire et développement résidentiel important en sont de bons exemples.

### Réseau routier

Plus de 27 millions de dollars ont été investis dans l'ouverture d'une trentaine de rues et la réfection du réseau routier existant.

À la mi-février, le feu vert était donné par les autorités municipales pour la construction des infrastructures du prolongement du boulevard de Rome jusqu'à l'autoroute 30. Les travaux devraient être terminés à la fin de juillet 2004.

Par ailleurs, un règlement a été adopté pour autoriser le prolongement du boulevard Lepage, entre le boulevard Lapinière et Grande Allée, ce qui favorisera le développement d'une bande commerciale et industrielle le long de l'autoroute 30, ainsi que la continuité du quartier Brossard sur le golf.

Une entente avec le ministère des Transports du Québec permettra de plus la construction

d'un mur antibruit en bordure de l'autoroute 10 et l'exécution de travaux majeurs sur le boulevard Taschereau.

### Nouveau centre communautaire

Des travaux de rénovation ont été effectués à l'ancienne école Notre-Dame-de-Bonsecours, maintenant devenue le Centre communautaire Notre-Dame-de-Bonsecours. Incluant le coût d'acquisition du bâtiment, quelque 600 000 \$ y auront été consacrés. Le Centre sera ainsi en mesure d'accueillir ses premiers utilisateurs, *Les activités préscolaires de Brossard*, dès janvier prochain.

### Parcs et espaces verts

Du côté des parcs et espaces verts, des investissements de près de 450 000 \$ ont été réalisés. Cette somme a entre autres servi :

- à l'aménagement de surfaces de jeux pour enfants dans différents parcs et d'un terrain de soccer aux parcs Briand, Trahan et Polyaréna;
- à la préparation d'un espace de jardin communautaire au parc Aumont et à l'agrandissement de celui du parc Vanier;

## LE SALON DES MÉTIERS D'ART DE BROSSARD UNE 10<sup>e</sup> ÉDITION COURONNÉE DE SUCCÈS !

La 10<sup>e</sup> édition du Salon des métiers d'art de Brossard, qui s'est déroulé du 21 au 23 novembre au Centre socioculturel, a ravi près de 5 000 visiteurs par le vaste éventail de créations exclusives proposées par 52 artisans.

Le Coup de cœur du public, une nouveauté de l'édition 2003 qui visait à mettre en valeur le travail des créateurs de chez nous, a séduit les milliers de visiteurs.

La présidente de l'arrondissement de Brossard, Mme Nicole Carrier, a donné le coup d'envoi des activités lors de la soirée spéciale d'ouverture qui marquait avec éclat les 10 ans d'existence du Salon. Mme Carrier n'a pas manqué de souligner l'implication et le travail remarquable de l'équipe des bénévoles du comité organisateur qui, appuyée par le Service du loisir et du développement communautaire, a donné à cet événement annuel incontournable un essor sans cesse grandissant.



*Nous retrouvons, à l'avant-plan, trois dignitaires présents à la soirée d'ouverture : Jean-Gilles Sénécal, conseiller, Nicole Carrier, présidente de l'arrondissement de Brossard et Alexandra Mendès, représentante de Jacques Saada, député de Brossard-La Prairie.*

*Ils sont entourés des membres du comité organisateur. De gauche à droite : Suzanne Boislard, Oksana Stelmazuk, Michelle Racine, Francine Lanthier, Louise Simard, Pierrette Lavoie-Ste-Marie et Francine Gill.*

- à la construction d'une surface mixte permanente aux parcs Olympia, Sorbonne, Trahan et Vanier, surface qui servira de base de patinoire l'hiver et de terrain de pétanque l'été;
- à l'aménagement d'un sentier polyvalent en bordure du ruisseau Daigneault, ajoutant ainsi 1,3 kilomètre au réseau initial.

### Développement urbain

Pour la période de janvier à octobre, on enregistré un total cumulé de 104 millions de dollars en valeur de permis émis : près de 14,5 millions pour des travaux de rénovation et 89,5 millions pour de nouvelles constructions.

Parmi les nouveaux projets résidentiels, on dénombre 147 nouvelles unités dans le secteur C, 43 dans le secteur L et près de 225 dans les secteurs O et R.

### 2004 : une autre année prometteuse à l'horizon !

L'année 2004 promet d'être aussi productive à Brossard avec la réalisation de nouveaux projets et la poursuite de ceux déjà amorcés, toujours dans l'objectif de préserver la qualité de vie exceptionnelle qu'on y trouve.



# Réglementation et renseignements utiles



## ORDURES MÉNAGÈRES ET MATIÈRES RECYCLABLES HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

### Ordures ménagères

La cueillette des ordures ménagères s'effectuera les mercredis 24 et 31 décembre.

### Matières recyclables

La cueillette des matières recyclables du vendredi 26 décembre est reportée au vendredi 2 janvier.

## SAPINS DE NOËL

Jusqu'au 30 janvier, les sapins de Noël seront ramassés lors de la cueillette des ordures ménagères.

## VOUS AVEZ CONSTATÉ UN BRIS OU UNE ANOMALIE SUR LE TERRITOIRE ? N'HÉSITEZ PAS À NOUS LE SIGNALER !

Si vous constatez un problème quelconque sur le territoire concernant un lampadaire de rue, un feu de circulation, la chaussée ou un trottoir, l'aqueduc, l'égout ou tout autre bien public, nous vous invitons à le signaler le plus rapidement possible au Service des travaux publics, au 463-7034, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 30. En cas d'urgence en soirée ou la fin de semaine, composez le 926-7920.

Merci de votre collaboration !

## CONSEILS DE PRÉVENTION DE VOTRE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

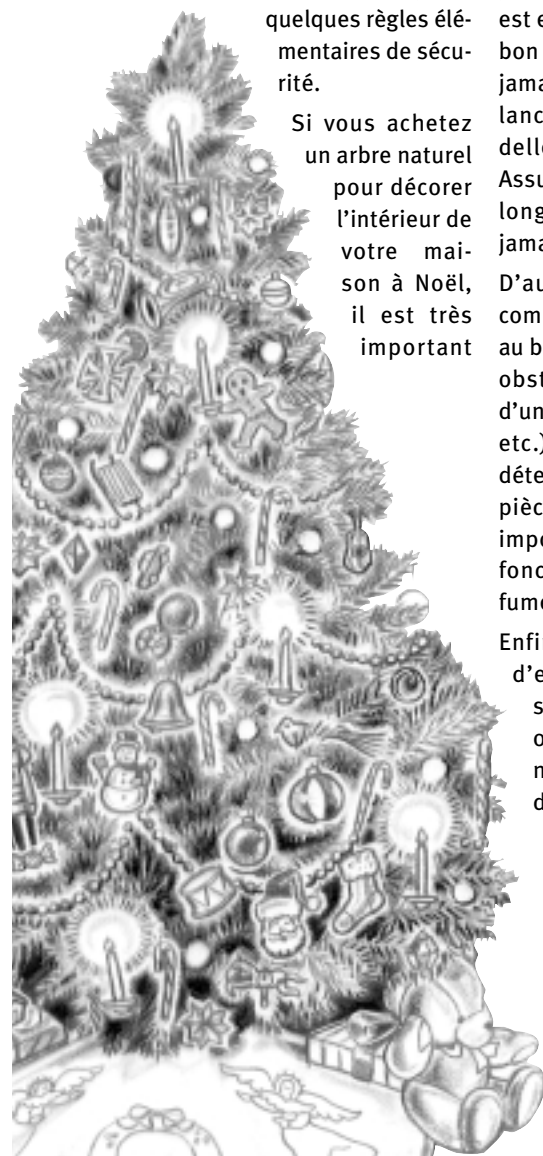
À l'occasion de la période des fêtes qui approche, votre service de sécurité incendie désire vous rappeler quelques règles élémentaires de sécurité.

Si vous achetez un arbre naturel pour décorer l'intérieur de votre maison à Noël, il est très important

d'en choisir un qui ne soit pas desséché. Coupez la base de l'arbre en biseau et placez-le dans un récipient rempli d'eau. Il est essentiel de maintenir en tout temps un bon niveau d'eau dans le récipient et de ne jamais laisser un arbre allumé sans surveillance. Surtout, n'utilisez jamais de chandelles pour décorer l'arbre de Noël. Assurez-vous par ailleurs d'utiliser des rallonges électriques sécuritaires et de ne jamais surcharger les circuits.

D'autre part, assurez-vous que toutes les composantes de votre système de chauffage au bois sont bien nettoyées et libres de toute obstruction. Si votre résidence est munie d'un appareil à combustion (bois, huile, gaz, etc.), nous vous suggérons d'installer un détecteur de monoxyde de carbone dans la pièce où se situe l'appareil. Bien sûr, il importe de vérifier périodiquement le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée.

Enfin, assurez-vous que toutes les portes d'entrée et de sortie de votre résidence sont bien dégagées et qu'elles ne sont obstruées d'aucune accumulation de neige ou de glace qui en rendrait l'accès difficile en cas d'urgence.



## STATIONNEMENT DANS LES RUES

Il est interdit de stationner un véhicule plus de quatre heures consécutives à un même endroit.

Du 15 novembre au 15 avril, il est interdit de stationner un véhicule dans la rue entre 2 h et 8 h, à l'exception des cas suivants :

- la nuit de samedi à dimanche;
- au cours de la période du 23 décembre au 5 janvier;
- lorsque le stationnement est autorisé par un panneau de signalisation;
- lorsque les véhicules sont munis d'une vignette.\*

Aucune exception n'est tolérée lors d'une chute de neige où l'accumulation est de 5 cm ou plus. Durant la chute de neige et jusqu'au déblaiement complet, il est strictement interdit de stationner dans la rue.

Durant cette même période, le stationnement est autorisé pour une période maximale de 72 heures dans certains endroits publics :

- Centre communautaire Nathalie-Croteau, 2210, rue André;
- Centre communautaire Vanier, 3300, rue Bernard;

\* Les citoyens qui ne peuvent aménager suffisamment de places de stationnement sur leur terrain pour leurs véhicules sans enfreindre la réglementation en vigueur peuvent se procurer une ou plusieurs vignettes auprès du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection. Des frais d'administration non remboursables sont exigés pour l'étude de leur dossier. Les vignettes sont par la suite vendues à l'unité.

- Aréna Michel-Normandin, 3105, boulevard Rome;
- Parc Léon-Gravel, à côté du 9126, boulevard Marie-Victorin;
- Piscine Roger, 850, rue Robert;
- Centre socioculturel, 7905, avenue de San-Francisco;
- Parc Champlain, face au 1745, rue Therrien;
- Parc Victorin, rue Pothier, angle Prévert.

Les utilisateurs doivent enlever leur véhicule le plus rapidement possible lorsqu'il y a accumulation de neige afin de permettre au Service des travaux publics de déneiger adéquatement les lieux.

Aucune réservation d'espace n'est toutefois possible et la Ville n'assume aucune responsabilité quant aux dommages, au vol, au vandalisme ou autres incidents qui pourraient survenir dans ces endroits.

## DÉNEIGEMENT

### Déneigement des terrains privés

Nous vous rappelons qu'il est interdit de jeter la neige dans la rue, en bordure de la rue ou sur le trottoir.

### Déneigement des voies publiques

Pour une chute de neige ne dépassant pas 3 cm, il y a épandage de fondant et d'abrasifs sur les via-ducs, les boulevards, les artères principales et les rues collectrices. On procède à cet épandage dans les rues résidentielles lors de pluies verglaçantes.

Le déblaiement des trottoirs, des allées piétonnières, des boulevards, des artères principales et



des rues collectrices débute lorsque l'accumulation atteint 3 cm. Dans les rues locales, le déblaiement débute lorsque l'accumulation atteint 5 cm.

Pour renseignements : Service des travaux publics, 463-7034.

## ORDRE DU MÉRITE DE BROSSARD

L'Ordre du mérite de Brossard est la plus haute récompense décernée à des citoyens de l'arrondissement qui se sont démarqués par leur engagement communautaire hors du commun, pour avoir excellé dans un domaine en particulier ou pour avoir accompli une œuvre exceptionnelle, un fait marquant.

La cérémonie de remise aura lieu le mercredi 11 février 2004 à 19 h 30 au Centre socioculturel. La présidente de l'arrondissement, Mme Nicole Carrier, et les membres du conseil profiteront de cette occasion pour honorer les lauréats.

POUR RENSEIGNEMENTS : 463-7100, POSTE 5207



Dear Fellow Citizens,

On November 25, the City of Longueuil adopted a budget for the year 2004 that aims to preserve equity and maintain existing services in our borough, while ensuring the continuation of our sound management practices.

We are very pleased to note the effort put forth by the City of Longueuil in favour of the boroughs. The 2004 budget in fact gives Brossard an allocation that is 9.6% higher than in 2003, thus guaranteeing the preservation of the vitality and quality of life we are accustomed to.

Satisfying both the expectations and concerns of our residents, the 2004 budget respects the taxpayers' ability to pay. In this spirit, the freeze on taxes and on the rate structure for services that appear on the tax bill will be applied to the residential sector. Also, the tax payment schedule in four instalments has been maintained.

In all, this budget provides Brossard with \$17,885,987 to carry out its mission. Of this amount, \$1,790,794 will come from revenues derived mainly from fees charged for activities and services that fall under the borough's responsibility: the library, recreation and community development, town planning, and public works.

In 2004, your borough council will carry out its mission by pursuing the following issues and objectives:

## Budget 2004 Property tax freeze

- Maintain current performance standards and service levels;
- Ensure rigorous follow-up with regard to controlling borough costs, despite the current growth;
- Carry on with the infrastructure consolidation and maintenance programs;
- Ensure and maintain optimal service to both residents and organizations in the area of recreation, culture and community life.

Throughout the year ahead, the members of the Brossard Borough Council undertake to offer you a high level of service at the best possible price by making resident services a focal point in all their concerns and decisions, while ensuring continuity in and respect for existing services.

The members of your borough council join with me now to thank you for the confidence you have placed in us, and to offer you all our very best wishes for health, happiness, peace, and prosperity in the new year.

Nicole Carrier  
Brossard Borough President

### THE YEAR 2003: A POSITIVE ASSESSMENT

In Brossard, the year 2003 was marked by innumerable achievements: large-scale infrastructure work, development work in several parks, a new community centre and major residential developments are prime examples.

#### Road network

Over \$27 million was injected into the opening of some 30 streets and the upgrading of the existing road network.

In mid-February, municipal authorities gave the go-ahead for the construction of the infrastructures needed for the extension of Rome Boulevard to Highway 30. This work should be completed by the end of July 2004.

A by-law was also adopted authorizing the extension of Lepage Boulevard between Lapinière Boulevard and Grande Allée. This should promote the development of a commercial and industrial strip along Highway 30, as well as continuity with the *Brossard sur le golf* district.

An agreement with the *Ministère des Transports du Québec* will allow for the construction of a noise abatement wall along Highway 10 and the carrying out of major work on Taschereau Boulevard.

#### A new community centre

Renovation work was carried out at the former Notre-Dame-de-Bonsecours School, which has now become the Notre-Dame-de-Bonsecours Community Centre. Including the cost of acquiring the building, some \$600,000 will have been spent. The Centre will be ready to welcome its first users, *Les activités préscolaires de Brossard*, as of next January.

#### Parks and green spaces

Nearly \$450,000 have been invested in parks and green spaces. Among other things, this money has gone toward:

- Developing game surfaces for children in a number of parks, as well as soccer fields at Briand, Trahan and Poly-aréna parks;
- Preparing a community garden space at Aumont Park and enlarging the community garden space at Vanier Park;
- Building a permanent mixed surface at Olympia, Sorbonne, Trahan and Vanier parks; this surface will serve as the base for a skating rink in winter and a petanque field in the summertime;
- Developing a multi-purpose path alongside Daigneault Stream, thereby adding 1.3 kilometres to the initial network.

#### Urban development

For the period of January to October, a cumulative total of \$104 million worth of permits were issued, including nearly \$14.5 million for renovation work and \$89.5 million for new constructions.

The new residential projects include 147 new units in the C sector, 43 in the L sector, and nearly 225 in the O and R sectors.

#### 2004: another promising year ahead!

The year 2004 promises to be equally productive for Brossard, with the carrying out of new projects and the continuation of those already underway, all with a view to preserving the exceptional quality of life offered in the borough.

*The members of your borough council wish to extend to you  
their best wishes for Christmas and the New Year.*

*May this new year bring you health, happiness,  
love and peace!*

Details of the budget can be found on our website at [longueuil.ca](http://longueuil.ca)

### Borough Council Meetings

The next public meetings of the Borough Council will be held on Monday, January 12 and February 9, at 8 p.m., in the Borough Council Chambers, 2001 Rome Boulevard. Council members may be reached by phone at 463-7031.

# Resident Services

## SCHEDULE OF BOROUGH SERVICES

### Borough Hall

Monday to Friday, from 8:30 a.m. to 12 noon and 1:15 p.m. to 4:30 p.m.

### Special schedule for the Holidays

Closed from 4:30 p.m. on Tuesday, December 23, to 8:30 a.m. on Monday, January 5.

### Public Works

Monday to Friday, 7:30 a.m. to 4:30 p.m. For emergencies outside these hours, call 926-7920.

### Special schedule for the Holidays

Closed from December 24 to 28 and from December 31 to January 4 inclusively. For emergencies during this period, call 926-7920.

### Library

Monday and Friday, 1:30 p.m. to 9:30 p.m.

Tuesday and Thursday, 9:30 a.m. to 9:30 p.m.

Wednesday: closed

Saturday, 10:00 a.m. to 5:00 p.m.

Sunday, 11:00 a.m. to 5:00 p.m.

### Special schedule for the Holidays

Closed on December 24, 25, 26 and 31, and on January 1 and 2.

### Desk of the Recreation and Community Development Department

Monday, Wednesday, Thursday and Friday, 8:30 a.m. to 4:30 p.m.

Tuesday, 8:30 a.m. to 8:30 p.m.

Saturday, 9:00 a.m. to 12 noon

### Special schedule for the Holidays

Closed from 4:30 p.m. on Tuesday, December 23 to 9:00 a.m. on Saturday, January 3.

# By-laws and useful information

## HOUSEHOLD WASTE AND RECYCLABLES

### SCHEDULE FOR THE CHRISTMAS HOLIDAYS

#### Household waste

Garbage pick-up will take place on Wednesday, December 24 and 31.

#### Recyclables

The curbside recycling pick-up scheduled for Friday, December 26, is postponed to Friday, January 2.

## CHRISTMAS TREES

Until January 30, Christmas trees will be picked up at the same time as household garbage.

## SNOW REMOVAL

### From private properties

Remember that shoveling snow into the street, along the curb or onto sidewalks is prohibited.

### From public roadways

After snowfalls of less than 3 cm, road salt and abrasives are spread on overpasses, boulevards, main thoroughfares and collector roads. They are spread on residential streets when there is freezing rain.

Removal of snow from sidewalks, pedestrian walkways, boulevards, main thoroughfares and collector roads begins when the snow accumulation has reached 3 cm. On local streets, snow removal begins after an accumulation of 5 cm.

For information, call the Public Works Department at **463-7034**.

## STREET PARKING

Parking a vehicle on the street in the same place for more than four consecutive hours at a time is prohibited.

From November 15 to April 15, street parking is prohibited between 2:00 a.m. and 8:00 a.m., with the following exceptions:

- Overnight from Saturday to Sunday;
- From December 23 to January 5;
- In areas where signs specifically authorize parking;
- For cars with a parking sticker.\*

When there is a snow accumulation of 5 cm or more, none of these exceptions apply. Street parking is strictly prohibited during snowfalls and until streets have been completely cleared.

During this same period, parking in certain public places is authorized for a maximum of 72 hours:

- Nathalie-Croteau Community Centre, 2210 André Street;
- Vanier Community Centre, 3300 Bernard Street;

\* Residents who do not have enough parking space for their vehicles on their own property without contravening current by-laws can get one or more parking stickers from the Town Planning, Permits and Inspection Department. A non-refundable administration fee is charged to review applications. Stickers are then sold individually.

## FIRE PREVENTION TIPS FROM YOUR FIRE SAFETY DEPARTMENT

As the Holiday Season draws near, your Fire Safety Department would like to remind you of a few basic safety rules.

If you buy a natural tree to decorate your home for Christmas, it is very important to choose one that is not dried out. Cut the bottom of the tree on the diagonal, and place the tree in a stand full of water. It is essential to keep the stand filled with water at all times and never to leave the tree lights on when no one is around. Above all, never use candles to decorate your tree. Make sure that you use safe extension cords and be careful not to overload the circuits.

Also, make sure that all the components of your wood-burning heating system are properly cleaned and free of any obstruction. If your home has a combustion appliance (wood, oil, gas, etc.), we suggest that you install a carbon monoxide detector in the room where the apparatus is located. Obviously, it is important to check periodically that your smoke detectors are working properly.

Lastly, make sure that all entranceways and exits from your home are uncluttered and that they are not obstructed by any snow or ice accumulation that would make them difficult to access in an emergency.

- Michel-Normandin Arena, 3105 Rome Boulevard;
- Léon-Gravel Park, next to 9126 Marie-Victorin Boulevard;
- Roger Swimming Pool, 850 Robert Street;
- Centre socioculturel, 7905 San-Francisco Avenue;
- Champlain Park, across from 1745 Therrien Street;
- Victorin Park, on Pothier Street, corner of Prévert.

Users are asked to remove their vehicles as quickly as possible when there is a snowfall to allow Public Works employees to clear the snow.

No spaces may be reserved, and the City assumes no responsibility for damages, theft, vandalism or any other such incidents that may happen in these areas.

## BE SURE TO LET US KNOW!

If you notice any problem whatsoever in the borough concerning street lights, traffic lights, roadways, sidewalks, overpasses, sewers or other public facilities or equipment, please inform the Public Works Department as soon as possible by calling **463-7034** Monday through Friday, from 7:30 a.m. to 4:30 p.m. In the event of an emergency in the evening or on weekends, call **926-7920**.

Thank you for your cooperation!



## CITY of LONGUEUIL

hello !

### Borough Hall

2001 Rome Boulevard

General Information ..... 463-7030

Borough Council ..... 463-7031

Borough Management ..... 463-7032

Resident Services ..... 463-7030

Administration ..... 463-7029

Town Planning, Permits

and Inspection ..... 463-7033

Recreation and

Community Development ..... 463-7035

Library ..... 463-7130

7855 San-Francisco Avenue

## BROSSARD BOROUGH

Public Works ..... 463-7034

3800 Matte Boulevard

Centre socioculturel ..... 463-7131

7905 San-Francisco Avenue

### Other important telephone numbers

Emergency – Police and Fire ..... 911

General Information

City of Longueuil ..... 463-7000

Police – General Information ..... 926-7920

Fire Safety – General Information . 463-7036

Fire Safety – Prevention Division .. 463-7038

Info-Taxes ..... 463-7272

Info-Assessment ..... 463-7177

Info-Pesticides ..... 463-7333

# Recreation, culture and community life

## OUTDOOR WINTER FACILITIES ONLY A STONE'S THROW AWAY

This winter, take full advantage of the facilities offered to you by the borough's outdoor recreation centre and various parks.

### Activities for every taste at the outdoor centre

Located at 6015 Des Prairies Road, the outdoor centre offers you the chance to enjoy a variety of activities. At the site entrance is a frozen path and giant slide to delight youngsters and adults alike. Cross-country skiing and snowshoeing trails from 1.2 km to 7 km in length are groomed through a woodland area frequented by roe and white-tailed deer. On the site, a pavilion offers washrooms, waxing rooms, first aid, equipment rental, convenience items to buy, as well as warm and cold beverages to ensure that you have a pleasant day.

As soon as temperature and snow conditions allow, the centre will be open Monday through Friday, from 1:00 p.m. to 5:00 p.m., and on Saturday and Sunday from 10:00 a.m. to 5:00 p.m. The centre will also be open from 10:00 a.m. to 5:00 p.m. during the school holidays on January 29 and 30, February 23, and during Spring Break, March 1 to 5.

## CALL FOR ARTISTS' SUBMISSIONS • 2004-2005 SEASON

Brossard's Recreation and Community Development Department is inviting visual artists interested in exhibiting their work at Galerie Renée-Blain (in the Centre socioculturel) or at Brossard's *Hall des arts* to submit their portfolios.

### Deadline: February 27, 2004

Interested artists must submit a complete portfolio including the following:

- An updated résumé;
- A summary of their artistic process;
- 10 to 15 slides of recent works, clearly identified and numbered, together with a descriptive list (number, title, medium and size);
- A press clipping file.

For information or to inquire about trail conditions and other installations at the outdoor centre, call **923-7020**.

### Outdoor skating rinks and frozen ponds in parks

A skating rink equipped with boards for playing hockey and a frozen pond for skating are maintained at Briand, Champlain, Olympia, Poly-aréna, Roger, Saint-Alphonse, Sorbonne, Trahan, Vanier and Victorin parks. At Radisson Park, skaters have access to a magnificent ice trail.

At each of these parks, a pavilion provides skaters with a warm place to don their skates. The pavilions will be open from 5:00 p.m. to 10:00 p.m. Monday through Friday, and from 1:00 p.m. to 9:00 p.m. on Saturday, Sunday, during school holidays on January 29 and 30, February 23, and during Spring Break the week of March 1 to 5.

### Reserving an outdoor skating rink

You can reserve an outdoor skating rink for a special activity you are organizing simply by calling the Recreation and Community Development Department at **463-7100, ext. 5213**.

Submissions must be sent to:

### Call for visual arts submissions Recreation and Community Development Department

Brossard Borough  
City of Longueuil  
2001 Rome Boulevard  
Brossard, QC J4W 3K5

Results of the selection will be communicated in mid-May 2004.

For information, call **463-7100, ext. 5203**.

Artists whose work was exhibited at Galerie Renée-Blain or the Hall des arts in the years 2001, 2002 or 2003 may not re-apply for the 2004-2005 season.

## FUN ON ICE

At Radisson Park, on Sunday, February 8, 2004, from 10:00 a.m. to 5:00 p.m.

Featuring music, activities, entry prizes, roasted marshmallows over the campfire, and beverages.

Come and discover this delightful location alongside the Saint-Jacques River.



## BROSSARD ORDER OF MERIT

The Brossard Order of Merit is the highest recognition awarded to borough residents who have distinguished themselves by their extraordinary commitment to the community, their excellence in a specific field, or for creating an outstanding work or performing a significant deed.

The awards ceremony will take place on Wednesday, February 11, 2004, at 7:30 p.m. at the Centre socioculturel. Borough President Nicole Carrier and Borough Council members will attend the event to pay tribute to the award winners.

For information, call **463-7100, ext. 5207**.

## DVDs: THE LIBRARY'S LATEST OFFERINGS

A DVD collection is slowly being assembled at the library in the adult and teen VCR sections. Starting in January, come and discover the fascinating stories behind National Geographic's magnificent photographs in *The Photographers*; travel to soaring heights with *Le peuple migrateur*; see Chaplin classics such as *The Great Dictator* and *Modern Times*; share in the loves of Clark Gable and Carole Lombard or John Lennon and Yoko Ono with the

*Great Romances* series from Life Magazine. These are but a few of the many English and French DVD documentaries available, with a number of classics to boot. Young children will also be delighted with the DVD selection for their age group.

DVDs may be borrowed free of charge for the normal lending period of three weeks.

## MEMBERSHIP CARD FOR THE CENTRE D'AFFAIRES.DOC

Businesses in Longueuil can get a **free membership card** for the Centre. This card is issued for a period of four years and must be validated annually upon presentation of proof of place of business, such as a recent invoice issued in the company's name. The registration form is available at the library, accessible by fax (923-7042), or downloadable from the French section of our website ([longueuil.ca](http://longueuil.ca)) by selecting "Arrondissement Brossard" in the "liens rapides" list, then clicking on "Centre d'affaires.doc."

Your membership card will let you benefit from a full range of services, including a reduced rate for

participating in the Centre's new workshops, and significant visibility through listing in the members' directory and in the news brief entitled *Les bons coups de Longueuil et de la Rive-Sud*, both posted on our Web site. You will also benefit from a subscription to our online information newsletter where you can publish information on your business.

The membership card also gives you access to our research assistance, loan and consultation services (reference books, journals and databases), and to a wealth of computer resources.



## REGISTRATION FOR BROSSARD'S 12TH EDITION OF THE SALON DES ARTS VISUELS

Brossard's 12th edition of the *Salon des arts visuels* will take place from April 29 to May 2, 2004.

The show welcomes professional, semi-professional and amateur painters and sculptors 16 years or older.

**Registration deadline: January 30, 2004**

At the vernissage, bursaries and awards will be handed out by the jury to participants in various categories. The public's choice will be unveiled at the event's closing ceremonies. There will also be a random draw for door prizes

from among the participating artists.

To find out the eligibility requirements and registration fees, please consult the registration form available at:

### Recreation and Community Development Department

Brossard Borough  
City of Longueuil  
2001 Rome Boulevard  
Brossard, QC J4W 3K5

The *Salon des arts visuels* is put on by the Organizing Committee and the Recreation and Community Development Department.

For information, call **463-7100, ext. 5203**

# Loisir, culture. et vie communautaire

## DES INSTALLATIONS DE PLEIN AIR HIVERNAL À VOTRE PORTÉE

Cet hiver, profitez des installations mises à votre disposition au Centre de plein air et dans différents parcs de l'arrondissement.

### Des activités pour tous les goûts au Centre de plein air

Situé au 6015, chemin des Prairies, le Centre de plein air vous offre la possibilité de pratiquer plusieurs activités. À l'entrée du site, un sentier glacé et une glissade géante font le bonheur des petits et des grands. Des parcours de ski de fond et de raquette de 1,2 km à 7 km sont aménagés dans un boisé où se côtoient chevreuils et cerfs de Virginie. Sur place, un chalet d'accueil avec toilettes, salle de fartage, service de premiers soins, location d'équipement, vente d'articles de dépannage et de boissons chaudes et froides vous permettront de passer une agréable journée.

Dès que la température et les conditions de neige le permettent, le Centre est ouvert du lundi au vendredi de 13 h à 17 h, ainsi que les samedis et dimanches de 10 h à 17 h. Le Centre sera également ouvert de 10 h à 17 h lors des congés scolaires des 29 et 30 janvier, du 23 février et de la semaine de relâche, du 1<sup>er</sup> au 5 mars.

Pour renseignements ou pour connaître les conditions des pistes et autres aménagements du Centre, composez le **923-7020**.



### Des patinoires et étangs glacés dans les parcs

Une patinoire avec bandes pour la pratique du hockey et un étang glacé pour le patin sont aménagés aux parcs Briand, Champlain, Olympia, Polyarène, Roger, Saint-Alphonse, Sorbonne, Trahan, Vanier et Victorin. Au parc Radisson, les patineurs ont accès à un magnifique sentier glacé.

Dans chacun de ces parcs, un chalet permet aux patineurs de chauffer leurs patins bien au chaud. Les chalets sont ouverts de 17 h à 22 h du lundi au vendredi et de 13 h à 21 h le samedi, le dimanche et lors des congés scolaires des 29 et 30 janvier, du 23 février et de la semaine de relâche, du 1<sup>er</sup> au 5 mars.

### Réservation d'une patinoire extérieure

Vous pouvez réserver une patinoire extérieure pour l'organisation d'une activité spéciale en communiquant avec le Service du loisir et du développement communautaire au **463-7100, poste 5213**.

## APPEL DE DOSSIERS D'ARTISTES • SAISON 2004 – 2005

Le Service du loisir et du développement communautaire de Brossard invite les artistes en arts visuels intéressés à exposer leurs œuvres à la Galerie Renée-Blain du Centre socioculturel ou au Hall des arts de Brossard à soumettre leur candidature.

### Date limite : le 27 février 2004

Les artistes intéressés doivent présenter un dossier complet comprenant :

- un curriculum vitae à jour;
- un résumé de leur démarche artistique;
- dix à quinze diapositives d'œuvres récentes, bien identifiées et numérotées, accompagnées d'une liste descriptive (numéro, titre, médium et dimension);
- un dossier de presse.

Les dossiers doivent être expédiés à :

### Appel de dossiers en arts visuels Service du loisir et du développement communautaire

Arrondissement de Brossard  
Ville de Longueuil  
2001, boulevard de Rome  
Brossard (Québec) J4W 3K5

Les résultats de la sélection seront communiqués à la mi-mai 2004.

Pour renseignements : **463-7100, poste 5203**



Les artistes qui ont exposé à la Galerie Renée-Blain ou au Hall des arts au cours des années 2001, 2002 ou 2003 ne peuvent pas présenter leur dossier pour la saison 2004-2005.

## NOUVEAUTÉ EN CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

Dès le mois de janvier, un nouveau cours de conditionnement physique s'ajoutera à ceux déjà offerts par le Service du loisir et du développement communautaire. Le *core training*, considéré par certains spécialistes comme étant la gymnastique du futur, est une activité de mise en forme qui sollicite les muscles qui supportent le bassin et la colonne vertébrale. Au son de la musique, le professeur proposera des exercices d'échauffement

puis d'endurance musculaire à l'aide de poids libres, d'élastiques, de ballons suisses, etc. Ces exercices reposent sur la douceur et font appel à la stabilité, à l'agilité et à l'équilibre. Le *core training* est une excellente activité pour améliorer la posture, le mouvement, la coordination, la souplesse, l'endurance musculaire et l'équilibre. Pour renseignements et inscription, consultez l'édition hiver 2004 du *Loisard*.



## PLAISIR SUR GLACE

Parc Radisson  
Dimanche 8 février, de 10 h à 17 h

Musique, animation, prix de participation, guimauves grillées sur feu de camp et breuvages.

Venez découvrir ce magnifique emplacement en bordure de la rivière Saint-Jacques.



## INSCRIPTION À LA 12<sup>e</sup> ÉDITION DU SALON DES ARTS VISUELS DE BROSSARD

La 12<sup>e</sup> édition du Salon des arts visuels aura lieu du 29 avril au 2 mai 2004.

Le Salon s'adresse aux artistes peintres et sculpteurs professionnels, semi-professionnels et amateurs de 16 ans ou plus.

**Date limite d'inscription : 30 janvier 2004**

À l'occasion du vernissage, des bourses et des mentions seront décernées par le jury dans les différentes catégories. Le coup de cœur du public sera dévoilé lors de la clôture de l'événement. Plusieurs prix de présence seront également tirés au sort parmi les exposants.

Pour connaître les critères d'admissibilité et les frais d'inscription, veuillez consulter le formulaire d'inscription disponible au :

### Service du loisir et du développement communautaire

Arrondissement de Brossard  
Ville de Longueuil  
2001, boulevard de Rome  
Brossard (Québec) J4W 3K5

Le Salon des arts visuels est une réalisation du comité organisateur et du Service du loisir et du développement communautaire.

Pour renseignements :  
**463-7100, poste 5203**